

Festival à Villeréal Le talent fait école

Le bilan de l'édition 2016 du Festival est très positif. Il a été particulièrement apprécié pour la qualité, la diversité et l'originalité des œuvres présentées ainsi que pour les événements associés : musique, lectures, films, stage, rencontres. 2/3 de nouveaux artistes en 2016, ce qui est aussi remarquable. Il faut également noter, ce qui conforte le bilan artistique positif, une augmentation de la fréquentation de spectateurs payants, avec 30 % de ventes de billets supplémentaires.

Les interventions en milieu scolaire de l'équipe de « Vous êtes ici », animée par Iris Trystram et Samuel Vittoz, ont représenté 358 heures avec 450 élèves à Fumel et Villeneuve-sur-Lot.

Après un démarrage souvent réussi de l'action sur le territoire des quatre cantons et même au-delà en 2016, d'autres représentations sont prévues cette année : au théâtre Georges-Leygues à Villeneuve-sur-Lot les 14 et 15 février « On ne comprend pas pourquoi » mise en scène d'Iris Trystram. Début mars : « Maintenant l'apocalypse » dans les quatre cantons, de même que mi-avril « Villa ». L'ouverture de la résidence annuelle aura lieu le 26 mai, et le Festival 2017 est prévu du 4 au 12 juillet. ■



(Photo JPE)

initiatives Monflanquin, Monpazier, Villefranche et Villeréal...

UNE RONDE DES BASTIDES EN FÊTE

Pour faire connaître les bastides, hier mais aussi aujourd'hui, la Fédération régionale des bastides d'Aquitaine a conçu le projet, fin septembre, d'une grande manifestation qu'elle souhaite populaire. Ces villes neuves du Moyen Âge sont l'objet d'un paradoxe : elles fascinent un large public et restent, à la fois, mal connues.

Or, particulièrement dans notre Sud-Ouest, elles constituent un élément important de l'armature urbaine. Et même, de façon notoire de la Gironde jusqu'à l'Aude, de la sociabilité de leur population.

Pour mieux faire découvrir et connaître leur unité et leur diversité, deux bastides de Dordogne (Monpazier et Villefranche-du-Périgord) et deux bastides du Lot-et-Garonne (Monflanquin et Villeréal) sont en train de mettre au point l'organisation d'une « Ronde des Bastides en Fête ». La manifestation se déroulera sur trois jours, les 29, 30 septembre et 1er octobre prochains. Cette ronde des bastides comportera quatre

volets : des animations pour le grand public, des rencontres destinées aux passionnés de patrimoine et aux élus, une ouverture aux écoles et aux collèges, et des publications.

Si les notions de découverte et de fête constituent le cœur du projet, cette Ronde devra aussi permettre aux élus et aux « militants » du patrimoine de débattre des enjeux d'aménagement de l'espace auxquels les bastides nous confrontent. Une réunion générale devrait se tenir vers mi-février. ■



Au bas d'un parchemin sur la fondation d'une bastide, le sceau d'Alphonse de Poitiers.



sur la place BASTIDE ET PATRIMOINE : QUELLES RÈGLES ?

Après la « promenade urbaine » du 15 octobre dernier, les participants, une trentaine, avaient remis à Rayko Gourdon, architecte du patrimoine, leurs remarques, questions et suggestions. Fin novembre, R. Gourdon et Valérie Thomas ont organisé une réunion (Photo ci-contre) pour restituer ces commentaires et pour interroger les participants sur le patrimoine : ce qui doit être préservé, ce qu'il convient d'améliorer, ce qu'il convient d'éviter. Objectif : réaliser ensemble un diagnostic partagé.

Ensuite, l'équipe de *Cités et Patrimoine* a préparé un projet de classement de tous les immeubles se trouvant à l'intérieur de la bastide. Chaque immeuble étant classé soit *Bâtiment remarquable*, du point de vue architectural et de son intérêt patrimonial, soit *Bâtiment caractéristique*, soit *Bâtiment sans caractéristique*. Une dernière catégorie a été créée pour les *Maisons à pans de bois* très nombreuses dans la bastide.

Ce projet est actuellement en cours de validation et il a été décidé en accord avec R. Gourdon que les bâtiments situés à l'extérieur des boulevards qui entourent notre village seraient également intégrés dans l'étude de l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine).

Cela permet une cohérence avec le travail engagé par Guillaume Laizé, le maître d'œuvre du chantier d'aménagement des espaces publics en cours actuellement, puisque le tour de ville sera intégré à cet aménagement. Une fois la validation

réalisée, l'équipe de « Cités et Patrimoine » va élaborer le projet de règlement de l'AVAP, qui déterminera, en fonction du classement de chaque bâtiment, quelles sont les règles qui doivent s'appliquer pour conserver la qualité architecturale et patrimoniale.

Comme cela a été fait dès le début de l'étude, des réunions publiques seront organisées au printemps pour exposer les principes de ces règles et entendre les avis et les remarques qu'auront à faire les Villeréalais. ■



(Photo JPE)



Bimestriel d'information municipale

à la Une La mêlée emblématique des jeunes rugbymen du Téléthon 2016

EFFORT COLLECTIF, COHÉSION, ENTHOUSIASME



La mêlée est l'action emblématique du rugby. Avant d'être une épreuve de force, elle est un état d'esprit. Une phase de conquête qui ne mène au succès qu'à la condition que le collectif soit soudé, coordonné, animé par un objectif commun : le gain du ballon. Pour la municipalité, pour les associations, les entreprises, les artisans, commerçants et professionnels de notre commune, il ne peut y avoir de succès assuré sans cet état d'esprit, ce sens de l'action collective, de la solidarité qui s'exprime dans chacune des pages de ce journal et qui devrait faire de 2017 une bonne année.

sur la place Internet et 4G : des améliorations

L'utilisation d'Internet en mobilité, c'est-à-dire sur votre smartphone ou une tablette, s'est développée de façon très importante ces dernières années. Plus de 34 millions d'utilisateurs. Trois opérateurs de téléphonie mobile développent en ce moment un réseau à très haut débit, la 4G, qui offre une meilleure réception à l'intérieur des bâtiments. Inconvénient : des perturbations sur les émissions de télévision (1).

2017 verra le déploiement de la fibre optique. Notre communauté de communes a fait le choix de privilégier les zones de notre territoire qui avaient peu ou pas de réception. C'est pourquoi le conseil départemental, l'été prochain, va commencer l'installation de la fibre optique dans des communes se trouvant entre Villeréal et Castillonès, puis Saint-Étienne de Villeréal et Dévillac. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour améliorer le wifi haut

débit par le Wimax.

Enfin, à Villeréal, le NRA, autrement dit le "central téléphonique", a été raccordé avec une fibre optique le 18 novembre dernier. Les abonnés bénéficieront de cette installation d'ici la fin du mois de mars au plus tard. Cela va améliorer nettement les capacités de liaisons internet et offrir le très haut débit dans un rayon d'un kilomètre du central. ■

(1) - À signaler à l'ANFR (appel non surtaxé) au 0 970 818 818

N° 72
Sommaire

- État civil
- Recensement
1321 Villeréalais
- Actualité : Services d'incendie et de secours, Devoir de Mémoire, Téléthon 2016, La saison lyrique, La Maison de la Résistance.

- Tour de ville : Calendrier des foires, Les Auvergnats à Villeréal, Club du Sourire, Foulées de Rives, Objectif Danse, Journée Bernard Moliérac, Améliorer l'habitat, Enseignes sur portatif, Déjections canines, Conseil municipal..

- Éditorial
Nos vœux, chaleureux par Pierre-Henri Arnstam
— Pages 2 & 3

- Dossier
L'aménagement des espaces publics
— Pages 4 & 5

- Débat
Affaire renvoyée, pigeonier installé. Sécurité de l'église, Missions locales, Accessibilité.
— Page 6

- Questions sur...
La route départementale 207
- Portrait
Alain Brugalières
Président de la CCI 47
— Page 7

- Initiatives
Une Ronde des Bastides
- Sur la Place - 2
Patrimoine : quelles règles ?
- Un Festival à Villeréal
— Page 8

♦ **MARIAGE**

Tania **PACHECO AMORES** et Diego **AZEVEDO**, le 5 novembre.

♦ **DÉCÈS**

VACCARI Henri, époux de Danielle **FACCIN**, 84 ans, le 22 octobre à Villerréal

BERNY Étienne, veuf de Marie **AMBLARD**, 92 ans, le 27 octobre à Villeneuve/Lot.

BADYNA Marian, célibataire, 86 ans, le 1^{er} novembre à Villerréal.

AUDIBERT Marcelle, veuve de Jean **CHANSARD**, 94 ans, le 10 novembre à Villeneuve-sur-Lot

LATAILLADE Liliane, veuve de Roland **GEHAN**, 81 ans, le 19 novembre à Villerréal.

LEYGUES Aline, veuve de Jean **DOULUT**, 87 ans, le 14 décembre à Villeneuve/Lot.

COGNEAU Marcel, veuf de Luisa **DOS SANTOS**, 94 ans, le 23 décembre à Villerréal.

1 321 VILLERÉALAIS

Dans le traitement du recensement effectué à Villerréal en 2015, l'INSEE a décidé de prendre en compte les données statistiques au 1^{er} janvier 2014, précisant que, pour faire des comparaisons, il faut calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans. Pour Villerréal, au 1^{er} janvier 2017, la population légale est de 1 321 personnes. Elle était de 1 376 en janvier 2009. La différence porte essentiellement sur la partie de la population dite « comptée à part » : des personnes qui ont une résidence habituelle dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence à Villerréal : en 2009, on avait compté 90 personnes dans ce cas, en 2017 elles sont 48. ■

♦ **SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Une contribution de 42 000 euros

Le service départemental d'incendie et de secours du Lot-et-Garonne qui regroupe des pompiers professionnels et des pompiers volontaires, demande à chaque commune de participer au fonctionnement de ce service indispensable. La contribution de chaque commune est fixée en fonction du nombre d'habitants : près de 42 000 euros, cette année, pour Villerréal. À l'occasion de la Sainte Barbe, mi-décembre, le SDIS 47 a innové. La cérémonie a été organisée à Villeneuve-sur-Lot, en présence de représentants des onze casernes du groupement nord-est. Parlant du centre de secours de Villerréal, le commandant Christophe Mazas a salué le travail du chef de centre, Denis Lagarde, qui, au quotidien, se bat pour conserver ses effectifs. Les élus soutiennent cette action afin que notre centre de secours continue d'être opérationnel toute l'année.



Le calendrier du centre de secours de Villerréal : pour soutenir nos sapeurs-pompiers matériellement.

♦ **DEVOIR DE MÉMOIRE**

Le sens de l'Histoire

C'est un devoir qui permet, pour les plus anciens, de se rappeler les événements tragiques qu'ils ont vécus ou que des proches leur ont rapportés. C'est, pour les plus jeunes, la possibilité de comprendre ce qui a fait le pays dans lequel ils vivent et leur permettra peut-être de ne pas retomber dans les erreurs qui ont créé des situations de

conflits permanents. L'association du Devoir de mémoire du Pays villerréalais, en réunissant les associations d'anciens combattants, participe chaque année à ce devoir de mémoire, notamment au travers des manifestations qui ont lieu au monument aux morts de nos communes et lors de la commémoration du cente-

naire de la Guerre de 1914 - 1918 grâce à l'exposition préparée chaque année avec talent par Jean-Claude Petitpas.

♦ **TÉLÉTHON 2016**

Plus de 2 700 € pour l'AFM

Le 30^{ème} Téléthon a été une réussite. Au niveau national avec un compteur important, et, fait plus rare ces dernières années, une au-

que des voyages : pour 2017, Neuvic, Aubeterre, la Catalogne, Collioure, la Côte Vermeil, l'Australie et la Suisse.

Toujours premier...

Cette année encore, le Club du Sourire, présidé attentivement par Jean-Pierre Petit, figure en tête des associations départementales dans la catégorie senior. La diversité et la qualité des animations et voyages proposés attirent non seulement des villerréals mais des habitants d'autres communes jusqu'en Dordogne. Et le nombre d'adhérents est impressionnant : 337. Leur sont proposés des jeux, des ateliers informatiques ou autour du « bien vieillir », des séances de gymnastique, ainsi

que des voyages : pour 2017, Neuvic, Aubeterre, la Catalogne, Collioure, la Côte Vermeil, l'Australie et la Suisse.

Foulées de Rives-Villerréal

Les organisateurs des foulées de Rives-Villerréal ont choisi le dimanche 25 juin pour ce rendez-vous très attendu. Le départ, comme en 2016, se fera sur le parvis de l'église de Villerréal.

Festival Objectif Danse

L'association Objectif Danse organise son festival de danse du 18 au 21 février 2017. La présidente, Jenny Frankoual, demande de pouvoir dispenser ses cours de danse le samedi 18 février sur le parvis de l'église. Les élus lui ont proposé d'intervenir éventuellement sous la

LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 207

Le projet d'amélioration de la dernière portion de la RD 207 jusqu'à la limite du département de la Dordogne, n'est pas sans difficulté. Notamment par son étroitesse en arrivant à Villerréal. Pierre Henri Arnstam...

• **Au cœur d'un réseau de routes en « étoile de mer », Villerréal connaît un trafic important...**

Oui, cette situation géographique est un atout pour le développement économique. Mais la fréquentation importante des voitures et des poids-lourds est une réalité quotidienne.

• **Ces routes font l'objet de travaux réguliers ?**

Récemment entre Villerréal et Monflanquin. Et l'on se souvient des déboires rencontrés lors de la première phase de travaux. Mais désormais revêtement et largeur offrent de bonnes conditions de sécurité. Il faut encore améliorer la route de Monpazier, d'ici à La Brame, mais un problème se pose sur la RD 207 qui va à Issigeac puis Bergerac.

• **De quelle nature ?**

Elle est particulièrement étroite,

notamment en arrivant à Villerréal. Avec le maire de Rives, Jean-Marc Chemin, nous avons demandé depuis quelques années au service des routes de voir comment améliorer tout d'abord la circulation des piétons depuis le boulevard Alphonse de Poitiers jusqu'à l'entrée de la route qui conduit à l'hippodrome et aux terrains de tennis.

Le service des routes a répondu d'une part que ce n'était pas évident par exemple de mettre une passerelle de l'autre côté du pont pour éviter aux piétons de circuler sur la chaussée à côté des voitures et des poids lourds et que pour aller jusqu'au pont, si l'on réalisait un trottoir depuis Villerréal, cela aurait pour conséquence de rétrécir la chaussée.

• **Que proposait le Service des routes ?**

De créer artificiellement un ra-

lentissement entre les deux ponts par des chicanes, afin d'alterner la circulation dans un sens puis l'autre.

J'ai expliqué que cela me semblait dangereux compte tenu du grand nombre de véhicules circulant sur cette route. Je craignais que la file d'attente, particulièrement l'été avec la proximité du camping de Fonrives, s'allonge sur le tour de ville, créant des bouchons, de l'énervement, des refus de priorité et, finalement, des situations dangereuses.

• **La situation semble donc bloquée ?**

Heureusement non. Si pour le moment nous n'avons pas trouvé de bonnes solutions à ce problème, cela a amené le directeur général adjoint chargé des infrastructures et du transport, à se pencher sur cette RD 207 de

Villerréal jusqu'à la jonction avec la Dordogne. Fabien Duprez est venu avec des responsables du Service des routes et a passé un long moment sur place avec les élus départementaux du canton, Marcel Calmette et Christine Gonzato-Roques, ainsi que leurs remplaçants, Elisabeth Pichard et moi-même.

Il va soumettre au Président Camani et aux élus un projet pluriannuel d'élargissement et de réfection de cette route : en 2017 l'étude du projet sera finalisée avec notamment toutes les questions d'acquisition de terrains pour élargir la route et les bas-côtés.

En 2018 la portion entre la Dordogne et la commune de Mazières-Naresse sera aménagée, en 2019 la portion entre Mazières-Naresse et Fonrives, enfin en 2020 la portion entre Fonrives et Villerréal. ■

portrait



En novembre dernier, sa liste a remporté 35 sièges sur 42 à la Chambre de commerce

Alain Brugalières Président de la CCI de Lot-et-Garonne

Nous avons déjà consacré le portrait de notre journal à ce chef d'entreprise villerréalais. Dans le N° 57, au lendemain de son élection aux côtés de Pierre-Henri Arnstam. C'est à nouveau un succès électoral – professionnel – qui lui vaut ces lignes. Les dirigeants d'entreprises commerciales, industrielles ou de services du département ont choisi Alain Brugalières pour diriger une chambre de commerce et d'industrie nettement rajeunie. Fort de 83% des sièges, le Villerréalais veut insuffler un nouvel élan, plus proche encore du terrain.

Reprenant la conversation entamée au lendemain de son élection au conseil municipal, il y a bientôt trois ans, on retrouve le fil logique de la démarche d'Alain Brugalières. Un faisceau de convictions qui avait fait de *Vitamont*, créée en 1983 à Monflanquin, le leader français du jus de fruit bio. Une réussite et une vision moderne de l'entreprise et du monde économique qu'il entend mettre au service d'un territoire avec lequel il possède de fortes attaches. Avec un sens aigu des enjeux de son engagement. « *J'ai toujours travaillé, rappelle-t-il, dans le sens du collectif et de la solidarité entre les entreprises. Je m'inscris dans cette continuité.* » La CCI est un organisme public représentant les acteurs privés du commerce et de

l'industrie, à qui l'État confie les missions de soutien et de développement : formalités, formation des chefs d'entreprise, formation continue, outils d'évaluation et de diagnostic, dialogue avec les pouvoirs publics dans la mise en place de projets... Pour cela, la CCI emploie une quarantaine de collaborateurs. « *N'oublions pas, pointe-t-il, que notre activité concerne directement 70 000 emplois dans le Lot-et-Garonne !* » Lorsqu'il avait monté son entreprise, Alain Brugalières s'était appuyé sur une analyse fine des ressources et du marché existant en produits bio. Il l'avait confrontée aux besoins exprimés par des consommateurs de plus en plus exigeants sur la qualité. Et fait jouer deux convictions : les produits locaux doivent retrouver un rôle de premier

plan, le développement durable est un moteur économique incontestable. La modernité de ses idées a été quasi plébiscitée par les électeurs : aujourd'hui la nouvelle gouvernance de la CCI compte une trentaine de jeunes chefs d'entreprise et de commerçants. Alain Brugalières a convaincu : « *Chez nous, les entreprises ne sont pas concentrées dans les grandes zones urbaines. Il y en a partout. Nous devons donc être sur le terrain. Apporter de la proximité.* » Il parle groupements d'entreprises et pense qu'il reste à faire en matière d'exportation. S'il estime qu'il sera difficile d'attirer de grandes entreprises à Villerréal, il croit qu'autour du tourisme, notamment, de nouveaux métiers apparaîtront. Nous pourrions alors avoir une carte à jouer... ■

Lors de l'audience du tribunal de proximité de Villeneuve-sur-Lot, le Parquet a demandé le renvoi de l'affaire de la battue aux pigeons. Entre temps, le pigeonnier contraceptif a été mis en place au carrefour du tour-de-ville et de la route de Dévillac.

Lors de l'audience du 2 décembre, l'avocat de la mairie qui avait déposé un dossier important avec de nombreux témoignages, a demandé à la présidente du tribunal de proximité de Villeneuve de fixer dès que possible une nouvelle date. La présidente a tranché pour le 10 février.

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater, le pigeonnier contraceptif a été mis en place dans le petit jardin public au carrefour du boulevard et de la route de Dévillac.

Comme prévu dans le contrat, la société qui va le gérer durant un an, a récupéré début janvier un certain nombre d'oiseaux qui seront ensuite placés dans le pigeonnier afin de les habituer à y vivre.

L'objectif étant que, petit à petit, d'autres pigeons viennent nicher dans le pigeonnier, et qu'une partie des œufs ne donnent pas naissance à de nouveaux pigeons. L'opération devrait permettre ainsi une régulation continue et efficace.



• Une statue volée à l'église

À la suite du vol commis en décembre d'une statue de la Vierge, le conservateur des Antiquités et objets d'art de la direction régionale du Ministère de la Culture est venu à Villers-Val de Villeréal récemment. Le maire de Villers-Val, Jean-Jacques Caminade, Yves Darlay représentant M. le curé et Raymond Caminade ont participé à la discussion sur l'amélioration de la sécurité. Christian Airiau a examiné les possibilités de sécuriser la chapelle où se trouve le retable. D'autres mesures seront prises pour accroître la sécurité dans toute l'église. En attendant ces travaux, plusieurs objets ont été mis à l'abri afin d'éviter d'autres vols avant la mise en œuvre de ces mesures.



• Missions locales menacées

Il existe 43 missions locales en Nouvelle-Aquitaine et elles accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans pour des conseils, des recherches de stages et de formations et des recherches

d'emplois. Les conseillers se déplacent dans certaines communes, c'est le cas à Villers-Val, afin d'éviter aux jeunes des frais pour aller dans les bureaux à Villeneuve sur Lot ou plus loin encore. À Villers-Val, des dizaines de jeunes ont bénéficié ces dernières années de cet accompagnement qui est aujourd'hui menacé par des restrictions budgétaires et des retards de paiement de subventions. Les élus villers-valais ont marqué leur appui à la mission locale, en estimant qu'à l'heure où il faut effectivement lutter chaque jour pour réduire le chômage, et tout particulièrement le chômage des jeunes, la disparition de ces relais serait un mauvais signe. Une motion a été adoptée en ce sens.

• Accessibilité : la loi s'applique, les sanctions également

La commune a commencé, comme prévu, à aménager les bâtiments publics selon le projet d'accessibilité déposé à la Préfecture. Il faut rappeler que la loi exige que tous les locaux accueillants du public soient rendus accessibles aux différentes formes de handicap. Certes, durant de longues années, cette loi n'a pas été suivie d'effet, au détriment de toutes les personnes subissant un handicap. Mais aujourd'hui, il n'est pas possible de faire comme si la loi n'existait pas. Des sanctions importantes sont prévues en cas d'oubli.

Même si les délais officiels sont dépassés, il est quand même préférable de déposer un dossier d'aménagement au service de la préfecture plutôt que d'attendre un contrôle qui se révélera désagréable. Sans oublier que les personnes souffrant d'un handicap – et pas seulement les personnes en fauteuil – continuent de vivre encore un peu plus à part, alors qu'elles font partie de notre communauté. Et cela peut toucher un jour n'importe lequel d'entre nous ! ■

dience en hausse. À Villers-Val, où les jeunes de l'Entente des Quatre cantons et toute l'équipe dirigeante de l'USV Rugby se sont mobilisés pour former une grande mêlée autour du bouclier de champion de France Juniors 2016 (Photo en page 1). Un événement retransmis en différé dans l'émission télévisée samedi après-midi. Sous la halle puis dans la salle François-Mitterrand, les associations ont participé à une animation quasi permanente conclue dimanche par un loto. Il faut remercier Irène Pasqualin et Jean-Claude Petitpas qui ont coordonné et animé ces deux journées et permis de réunir la somme de 2 721, 07 euros qui ont été reversés à l'AFM.

♦ SAISON LYRIQUE

Dvořák, Verdi et Mozart à Villers-Val

La nouvelle saison d'opéras transmis en direct du Metropolitan Opera de New York a démarré pour le plus grand plaisir des spectateurs venus à Villers-Val. Saison particulièrement attractive :

- **Samedi 25 février** à 18h55, nouvelle production de « Rusalka » de Dvořák, mise en scène par Mary Zimmerman, direction musicale Sir Mark Elder. Avec Kristine Opolais, Brandon Jovanovich, Jamie Barton et Eric Owens. - **Samedi 11 mars**, à 18h55, « La Traviata » de Verdi, mise en scène Willy Decker, direction musicale Nicola Luisotti, avec Sonya Yoncheva, Michael Fabiano et Thomas Hampson. - **Le 25 mars**, mais à 17h55, « Idomeneo » de Mozart, mis en scène par Jean-Pierre Ponnelle, direction

musicale James Levine, avec Matthew Polenzani, Alice Coote et Nadine Sierra.

♦ MARTYRS DE TOURLIAC

La Maison de la Résistance

Le projet de la « Maison de la Résistance » à Tourliac est aujourd'hui en voie de réalisation. C'est ici, au lieu-dit Bouscatel, que se trouve une maison dont les murs conservent les traces de balles qui ont tué les maquisards du groupe Veru



dans leur PC. En ce 14 juillet 1944, le reste du groupe s'était rendu au Monument aux Morts de Villers-Val. Des Allemands, sans doute après une dénonciation, ont tué ici onze hommes. Depuis, chaque 14 juillet des personnes par dizaines s'y recueillent. La municipalité de Guy Chabronnerie a pu l'an dernier acheter cette maison qui sera aménagée pour que le souvenir de ce sacrifice perdure. La commune de Villers-Val apportera son concours financier à hauteur de 5 000 euros. ■

halle, qui offre un lieu plus protégé en cas de mauvais temps.

Rugby : journée du Souvenir

Chaque année, l'amicale Bernard Moliérac organise une journée à la mémoire de l'un des siens, disparu en janvier 2002. Joueur talentueux, fidèle à son maillot, éducateur hors pair, "Le Mulo" avait marqué plusieurs générations de joueurs et inspiré la création de l'Entente des 4 cantons. Journée du Souvenir et repas auront lieu le dimanche 26 février à l'occasion du match contre Le Queyras.

Améliorer l'habitat

L'association Solidaires pour l'habitat (SOLIHA), organise des permanences pour aider les personnes âgées aux revenus

modestes à accéder aux aides à l'amélioration de l'habitat. Ces permanences auront lieu à Villers-Val, à la mairie, les 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin, de 10h30 à 12h00. Pour rencontrer Éric Coquelet, il faut prendre rendez-vous au 05 53 77 35 00 et se munir du dernier avis d'imposition de toutes les personnes vivant au foyer, du nom de la caisse de retraite principale et du numéro de sécurité sociale.

Enseignes sur portatif

Les lois et les règles sont nombreuses et parfois il est utile de bien préciser ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. Ainsi, les chevaux qui sont placés devant ou à côté d'un commerce ne

sont pas qualifiés en tant que panneaux publicitaires. Ces chevaux sont considérés comme des enseignes sur portatif. Ils sont donc amovibles et déplaçables. Par ailleurs, en matière de stationnement, rappelons l'interdiction de stationner devant un garage, même si l'on est propriétaire de ce garage.

Déjections canines

La mairie met des « sacs à crottes » à la disposition gratuite des propriétaires de chien. Merci à eux de faire cet effort pour la propreté de nos rues et de ne pas laisser divaguer leurs animaux.

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal est prévue le jeudi 9 février à 20h30, à la mairie. ■

Nos vœux, chaleureux

Pierre-Henri Arnstam

À la suite de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux ! Des vœux de santé, de bonheur, de réussite personnelle et collective, d'affection, d'amour et d'amitié pour vous et autour de vous, pour celles et ceux qui vous sont proches. 2016 a été marquée par la réalisation totale ou partielle des projets de mise en valeur de notre bastide : la rénovation des pavés, place de la Halle, puis l'extension et la rénovation du centre des Rivières avec la création d'un préau pour l'école maternelle. Deux autres projets ont démarré après l'été : l'étude pour la rédaction d'une aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) qui complètera le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours et la première phase des travaux d'aménagement des espaces publics. Ce sont des atouts pour le dossier « Plus beau village de France » qui montrent concrètement que Villers-Val s'attache à préserver et améliorer son patrimoine. C'est une condition indispensable pour que visiteurs, touristes et futurs habitants viennent constater la beauté de notre village et le dynamisme de ses acteurs économiques. 2017 sera la première des trois années durant lesquelles nous fêterons la naissance de la bastide de Villers-Val. « La Ronde des Bastides en fête », les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre, nous fournira la première occasion de célébrer cet anniversaire. 2017 sera une année d'élections : présidentielle en avril et mai, législatives en juin, sénatoriales en septembre. Pour les deux premières, chaque électeur inscrit est appelé à participer à ces votes, pour les dernières c'est un collège d'élus qui désigne les sénateurs. À chacune et chacun d'entre vous, très bonne et heureuse année 2017 ! ■

LE PROGRAMME EN ORDRE DE MARCHÉ

En 2015, avec l'aide du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), les élus avaient élaboré un cahier des charges pour définir les priorités d'un programme d'aménagement des espaces publics.

Un appel d'offres a été lancé et une équipe choisie pour mettre en œuvre ce projet. Deux phases ont été déterminées afin que la bastide puisse continuer de fonctionner le mieux possible durant ces importants travaux : novembre 2016 – avril 2017 pour les espaces situés derrière la mairie et devant la Poste, novembre 2017 – avril 2018 pour les espaces devant et autour de l'église.

Ne pas avoir à rouvrir une fois les aménagements effectués, pour changer ou réparer

Début novembre 2016, la première phase des travaux d'aménagement des espaces publics a commencé avec des interventions nombreuses sur les réseaux réalisés par Eau 47 et le SDEE 47 : il s'agissait d'éviter autant que possible ce qui arrive malheureusement trop souvent sur des chantiers de rénovation : on entreprend d'améliorer en rénovant, avec des travaux de voirie conséquents. Puis, quelques années après, on découvre un problème sur un réseau, il faut rouvrir, réparer ou changer l'élément défectueux, puis refermer au mieux, ce qui n'est pas évident lorsque l'on a choisi une rénovation de qualité. C'est pourquoi, durant plus de deux mois, le chantier de rénovation a été essentiellement consacré à modifier et changer les réseaux principaux : eaux usées et eaux pluviales, Place du Haut Morvan, Place du 19-mars-1962, rue Beauséjour et, en partie, rues Descambis, Victor-Delbergé et Roger-Bissière.

Lorsque ces réseaux avaient été installés pour la première fois, pour des raisons d'économie (il s'agissait d'équiper presque toute la commune) les élus avaient fait le choix d'un réseau unitaire (les eaux de pluie et les eaux usées dans la même conduite). Nous avons profité de ces travaux pour séparer les réseaux, ce qui doit faciliter l'écoulement des eaux de pluie lors des orages.

Électricité, téléphone > EFFACER LES RÉSEAUX

Le réseau électrique basse tension, l'éclairage public et le réseau téléphonique ont été également modifiés, dans les mêmes lieux que pour les réseaux d'eau, ainsi que dans la rue Mirabeau, la rue du Point-du-Jour, la Place du Fort et le pourtour de l'église. On appelle cela « l'effacement des réseaux aériens », électriques et téléphoniques. La technique choisie vise à éliminer les traversées de rues et places en faisant passer tous les câbles en haut des façades pour les dissimuler, et en les enterrant lorsqu'on est contraint de traverser les rues ou les ruelles.

C'est le syndicat départemental d'électricité et d'énergie du Lot-et-Garonne (SDEE 47) qui pro-

cède à ces modifications. Les propriétaires concernés reçoivent une demande d'autorisation pour le passage des câbles sur leur façade.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont répondu rapidement et favorablement à cette demande. Il s'agit d'embellir notre bastide en faisant disparaître ces dizaines et dizaines de câbles (Photo ci-dessous) qui perturbent une bonne vision de notre patrimoine. Depuis plusieurs années, la commune poursuit ce programme dont s'occupe particulièrement Jean-Jacques Caminade. Les résultats sont là : regardez aujourd'hui la rue Saint-Michel, débarrassée de ces câbles et vous comprendrez combien ce travail d'effacement est utile.

> ÉCLAIRAGE PUBLIC

Début janvier, le maire, accompagné de Jean-Jacques Caminade, a été reçu par l'Architecte des Bâtiments de France, Philippe Gonzalès, en présence d'un représentant du SDEE, Fabien Campagne, et du concepteur lumière de l'équipe de G. Laizé, Géraud Périole.

Au terme de cette réunion des choix ont été opérés pour améliorer l'éclairage public en faisant cohabiter par zones des matériels de type classique et d'autres plus actuels. Ces modifications concerneront tout d'abord les espaces de la première phase, mais aussi l'église qui sera mieux mise en valeur, comme cela a été le cas il y a quelques années pour la halle.



Le végétal > PLUS D'ESPACES VERTS

La plupart des arbres abattus (ci-dessous) étaient malades. Fragiles en cas de fort coup de vent. Dangereux en cas de chute, comme c'est arrivé. Cependant, il suffit de regarder le plan présenté sur un panneau devant la mairie (Lire aussi le Journal de Villeréal N°66) pour constater que le projet de cette première phase comporte beaucoup plus d'arbres qu'il n'y en avait auparavant. D'autres plantations sont aussi prévues au niveau des cheminements piétons dans les deux parkings. Un des objectifs du projet global d'aménagement des espaces publics est de réintroduire le végétal dans l'espace public minéral.



Un paradoxe

Villeréal est une bastide remarquable par la présence de très nombreux jardins privés alors que dans d'autres belles bastides ils ont disparu au profit de constructions. Or, jusque-là, nous avons peu de végétal dans les espaces publics, en dehors de quelques petits jardins et des arbres plantés sur les boulevards extérieurs. Les arbres qui existaient autrefois, sur la Place de la Libération ou sur le parvis de l'église, avaient été arrachés. Nous en replanteront également dans ces lieux, dans la deuxième phase du projet, au printemps 2018.

Les parkings > NOMBRE DE PLACES INCHANGÉ : 60

L'objectif de l'équipe municipale n'est pas, n'a jamais été et ne sera pas, d'éliminer la voiture du centre bourg. Il n'a jamais été question d'empêcher les véhicules de circuler et de stationner au cœur de la bastide. D'autres villages en Lot-et-Garonne et dans des départements voisins ont cru faire le bon choix en restreignant les possibilités de stationnement et de circulation. Cela n'a pas été couronné de succès. Le bureau d'études de Guillaume Laizé a compris tout de suite nos intentions : maintenir à Villeréal une vie permanente, un accès aux commerces et aux éléments du patrimoine. C'est notre marque et il serait stupide de l'abandonner !

En conséquence, le nombre de stationnements disponibles sur la Place du Haut-Morvan et la Place du 19-mars-1962 sera identique au nombre de places existant actuellement, c'est à dire soixante.

Les véhicules pourront stationner également le long du parking devant la Poste, soit environ huit places. La seule restriction concernera les trois emplacements situés rue Victor Delbergé dans sa partie la plus proche de la Place de la Halle et les deux devant l'ancienne pharmacie de la place.

Objectif : offrir une vue dégagée depuis le parking pour attirer les visiteurs vers la halle et permettre aux camions d'accéder facilement à la Poste en venant de la rue Saint-James.

Les entrées et sorties sur le parking se feront soit par la rue Beauséjour, devant le Crédit Agricole, soit par la rue Roger-Bissière comme actuellement, en face de la boulangerie. La circulation pourra s'effectuer en double sens sur les parkings.

Des échantillons de sol pavé sont visibles derrière la mairie.
Photos Jean-Jacques Caminade



Maintenir à Villeréal une vie permanente est une marque que nous n'abandonnerons pas